

Gymnase Denfert Rochereau - Restructuration des locaux - Approbation de l'avant-projet - Demande de subvention

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Gymnase Denfert Rochereau est une des plus anciennes salles couvertes de Besançon. Implanté à proximité du centre-ville, cet équipement très utilisé par les scolaires et les clubs féminins de gymnastique, subit les affres du temps. La rénovation de ce gymnase spécialisé constitue donc une des priorités de rénovation conformément à l'avis émis par la Commission Municipale des Sports.

Le programme des travaux est le suivant :

- réfection de la couverture
- réfection des châssis vitrés et du désenfumage
- mise en place d'un plafond acoustique
- réfection des installations d'électricité et de chauffage
- travaux d'embellissement.

La maîtrise d'oeuvre est assurée par les services techniques municipaux.

Ces travaux sont estimés à 1 100 000 F TTC (soit 176 693,91 €).

Ces travaux seront engagés à partir du 15 mai 2001 et devront être terminés pour le mois de septembre 2001.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'avant-projet de restructuration de ces locaux,
- autoriser M. le Maire à lancer l'appel d'offres et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation et au règlement des travaux (y compris les travaux supplémentaires) ceci dans la limite des crédits inscrits au chapitre 90.411.2313.00506.33000
- solliciter la participation financière du Département
- inscrire au budget de l'exercice courant, par décision modificative, la subvention dès réception de la décision attributive, en recettes au chapitre 90.411.1323.00506.33000, en dépenses au chapitre 90.411.2313.506.33000
- solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la notification de la décision attributive de subvention.

«M. LE MAIRE : Il faut quand même restructurer ce pauvre gymnase Denfert Rochereau qui a été construit en 1910, il a 90 ans d'existence. Le représentant de l'Est Républicain n'écoute pas mais à son intention je souligne que les travaux qui seront faits au gymnase Denfert Rochereau sont urgents, la date de construction étant 1910. On va engager ces travaux à partir du 15 mai 2001. Messieurs les candidats, vous pourrez le mettre dans votre profession de foi ou votre programme, c'est un des derniers gymnases qu'on va réaménager.

M. PINARD : Quand j'y ai passé les épreuves sportives du Brevet en 1955, il tombait déjà des trucs du plafond...».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Sports et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.